



MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE
DE—OF

Montreal

Paraît le lundi matin

Published every Monday
morning

Abonnements
Subscriptions \$2 par an
a year

Payables d'avance
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

Quatrième année - No. 22
Fourth year -

1^{er} Juillet 1907
1st July

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

OPINIONS LEGALES

Services Supplémentaires des Agents de Police

DÉPARTEMENT EN LOI

Montréal, le 21 juin 1907.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

Re : COMPTE POUR SERVICE SUPPLÉMENTAIRE DE LA POLICE DURANT LA GRÈVE DES DÉBARDEURS.

A une assemblée de votre Commission, tenue le 7 juin courant, un rapport de la Commission de Police, contenant un état des heures de service supplémentaire des membres du corps de Police, durant la dernière grève des débardeurs, ayant été soumis, il fut résolu de demander au Département en Loi si le contrat d'engagement des membres du corps de Police et les lois permettent à la Ville d'acquiescer à leur demande?

En réponse aux instructions contenues dans la résolution de votre Commission, nous avons l'honneur d'exposer ce qui suit:

Nous avons pris connaissance de l'état détaillé des heures de service supplémentaire que les membres du corps de Police ont eu à faire durant la dernière grève des débardeurs, et pour lesquels services les membres dudit corps de Police réclament, comme rémunération ou salaire extra, une somme qui s'élève en total à \$5,920.82, suivant l'énumération qui en est faite pour chacun d'eux dans un document annexé à ladite résolution.

Après un examen attentif de la loi et notamment de la charte de la Cité, de même que des règles établies pour la gouverne des membres de la force de Police, lesquelles règles sont contenues dans un "Manuel" à leur usage, il est bien évident que, quoique la durée du service des agents de Police de la Ville soit réglée d'une manière précise, ils doivent cependant se considérer comme toujours sujets à être appelés, et cela à toute heure du jour et de la nuit, dans l'intérêt de la paix publique et privée.

Lors de la grève des débardeurs, leurs services ont été requis pour un cas d'occurrence exceptionnelle et inusitée, il est vrai; mais tels services sont dus à la Ville par la nature même de leurs devoirs et fonctions, et ils n'ont droit à aucune rémunération extra pour tels services rendus dans l'exercice de leurs devoirs ordinaires.

Dans ces circonstances, nous sommes d'opinion que la réclamation des membres du corps de Police, pour les services rendus dans la dernière grève des débardeurs, n'est pas justifiée ni autorisée par aucune des dispositions de la loi, et, notamment, de la charte; et nous devons en conséquence la déclarer mal fondée.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L. J. ETHIER,

Procureur et Avocat en chef de la Cité,
(Pour les avocats de la Cité).

LEGAL OPINION

Extra duty given by members of the Police force.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, June 21st 1907.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

Re : CLAIM FOR EXTRA DUTY DONE BY THE POLICE FORCE DURING THE LONGSHOREMEN'S STRIKE.

At a meeting of your Committee held the 7th June inst., a report from the Police Committee, containing a statement of hours during which the members of the Police force did extra duty, during the recent longshoremen's strike, having been submitted, it was resolved to ask the Law Department if the engagement contract of the members of the Police force, according to law, would permit the City to accede to their request?

In reply to the instructions, contained in the resolution of your Committee, we beg to report as follows:

We have taken cognizance of the detailed statement of hours during which the members of the Police force were called upon to do extra duty, during the recent longshoremen's strike and for which they claim, as a supplementary remuneration or salary, a sum of \$5,920.82, as per document annexed to the said resolution.

After due consideration of the law and especially of the City charter, as well as of the rules established for the guidance of members of the Police force, which said rules are contained in a booklet for the use of the Police, it is quite evident that although the time, during which the members of the Police force of the City must do duty, is determined in a precise manner; they must, however, consider themselves as being always liable to be called out at any time during the day or night. This is in the interest of private and public peace.

When the longshoremen's strike occurred, the services of the Police were required, it is true for a case of exceptional and unusual urgency; but such services are due to the City by the very nature of Police functions and duties, and the Police have no right to any extra remuneration for services rendered in the usual discharge of their duties.

Under these circumstances, we are of the opinion that the claim filed by the members of the Police force, for services rendered during the strike in question, is neither justified nor authorized by any provision of the law, nor especially, by the Charter. Therefore we are compelled to declare said claim totally unfounded.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,

Counsel and Chief City Attorney,
(For the City Attorneys).

Re : "Montreal & Southern Counties Ry. Co."

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 26 juin 1907.

A Son Honneur H.-A. Ekers, Maire de Montréal,

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre personnelle du 26 courant, j'ai l'honneur de déclarer ce qui suit :

Lettre

1.—Le Conseil peut-il permettre à la "Montreal & Southern Counties Ry. Co." de construire une voie ferrée et de l'exploiter, telle que proposée, dans les limites de la Ville, même en supposant que la Compagnie n'aurait pas les droits statutaires d'exploiter cette ligne?

2.—Cette permission peut-elle être donnée avec l'entente que la Compagnie obtiendra les pouvoirs requis si elle ne les a pas déjà?

Réponse à la première question

Le Conseil peut donner cette permission à la Compagnie, mais, pratiquement, cette permission restera lettre morte jusqu'à ce que la Compagnie ait obtenu le pouvoir de préparer et d'exécuter un contrat légal avec la Ville.

Réponse à la seconde question

Oui, aux conditions de la réponse à la question précédente.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire, votre très humble et obéissant serviteur,

L.-J. ETHIER,

Procureur et Avocat en chef de la Cité,

Réparations des coupes pratiquées dans les rues de la Ville

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 26 juin 1907.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances,

Messieurs,

Re : RAPPORT DE LA COMMISSION DES CHEMINS RELATIF AUX RÉPARATIONS DES COUPES FAITES DANS LES RUES DE LA VILLE PAR LA "MONTREAL W. & P. Co."

En conformité à la résolution de votre Commission, en date du 21-juin courant, se lisant comme suit :

"Lu un rapport de la Commission de la Voirie concernant les réparations qui doivent être exécutées dans les rues où des coupes sont pratiquées par la "Montreal Water & Power Co."

"*Résolu*: De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$200 seulement, et de demander au Département en "Lci d'indiquer les moyens à prendre pour soustraire la "Ville à tous les dommages qu'elle pourrait encourir du "fait de telles réparations et de déclarer s'il serait opportun d'entreprendre ces travaux comme le propose la Compagnie, avec l'entente, toutefois, que les arrangements entre la Ville et la Compagnie expireront à la fin de l'année "courant."

Nous sommes d'avis que, pour soustraire la Cité de Montréal à toute responsabilité, il serait nécessaire d'insérer une clause de garantie dans l'acte à intervenir entre elle et la Compagnie.

Maintenant, étant donné, ainsi que le fait voir le rapport de l'Inspecteur de la Cité, que des travaux de même nature sont exécutés par contrat dans les quartiers de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, nous ne voyons pas pourquoi la Cité de Montréal ne pourrait faire elle-même, et avec avantage, les travaux en question.

Dans le cas où la Cité ferait, ou ferait faire lesdits travaux, elle sera responsable, à moins d'une convention au contraire avec la Compagnie, de tous les dommages qui pourraient être subis par suite de cesdits travaux.

Re : Montreal & Southern Counties Ry. Co.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, June 26th, 1907.

H. A. Ekers, Esq., Mayor of the City of Montreal,

Mr. Mayor:

In reply to your personal letter of the 26th inst., I have the honor to answer as follows:

Letter

1.—Can the Council give permission to the Montreal & Southern Counties Ry. Co., to construct tracks and operate their road, as proposed, in the City, even supposing the Company has not at present the statutory rights to operate upon such tracks?

2.—Could such permission be given subject to the Company acquiring such powers if they have not already got them?

Answer to first question

The City Council may give such permission to the Company, but the same will remain practically a dead letter until the Company obtains the powers to enter into and execute a proper and a legal contract with the City.

Answer to second question

Yes, subject to the conditions of the answer to the last previous question.

I have the honor to be, Mr. the Mayor, your most humble and obedient servant,

L. J. ETHIER,

Counsel and Chief City Attorney,

Repairs to cuts made in the streets of the City.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, June 26, 1907.

To the Chairman and Members of the Finance Committee,

Gentlemen,

Re : REPORT FROM THE ROAD COMMITTEE CONCERNING REPAIRS TO CUTS MADE IN THE STREETS OF THE CITY BY THE MONTREAL WATER & POWER Co.

In pursuance to a resolution of your Committee, dated the 21st of June instant, which reads as follows:—

"Read a report of the Road Committee concerning the "repairs to be made to the streets when cuts are made by "the Montreal Water & Power Co.

"*Resolved*: To concur to the extent of \$200 only, and "to ask the Legal Department what should be done in "order that the City may be protected against any damages arising in connection with such repairs, and to report on the advisability of undertaking the work as proposed by the Company, it being understood that the arrangements to be made with the Company shall expire "at the end of the current year."

We are of opinion that in order to protect the City against any responsibility, it would be necessary to insert a warranty clause in the deed between the City and the Company.

Now, inasmuch as it appears, by the City surveyor's report, that works of the same nature are performed by contract in St. Henry and Ste. Cunégonde wards, we fail to see why the City of Montreal itself, could not undertake the said work with advantage.

In case the City itself should perform the said work or have the same done, it would be responsible (unless an agreement to the contrary is made with the Company), for all damages arising from said works.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité,
(Pour les avocats de la Cité).

La Bibliothèque Technique dite "Civique"

Rapport de la Commission instituée pour s'enquérir des conditions de l'établissement de cette Bibliothèque

(Rapport adopté par le Conseil, le 26 juin 1907)

A la Cité de Montréal.

La Commission Spéciale re Etablissement de la Bibliothèque dite "civique" a l'honneur de faire rapport:

Que, suivant les quatre différents chefs d'instruction formulés dans la résolution adoptée par le Conseil, le 13 mai dernier, et instituant cette Commission spéciale, elle s'est minutieusement enquis des délibérations et des résolutions qui ont précédé, accompagné et suivi l'établissement de la bibliothèque technique dite "civique" qui existe actuellement, et que, après avoir consulté les avocats de la Ville, elle croit devoir faire le rapport qui suit:

1o. Par l'article 300 de la Charte (paragraphe 109), tel qu'amendé, la Ville est autorisée à établir et à maintenir une ou des bibliothèques publiques.

Le 3 novembre 1902, le Conseil a adopté un règlement (No 291) "concernant l'établissement et l'entretien d'une bibliothèque publique et gratuite." (Ce règlement a été adopté lors de la discussion et apparemment en vue du projet Carnégie).

La bibliothèque technique actuelle dite "civique" a été établie sous l'autorité du rapport d'une Commission spéciale instituée par le Conseil pour établir cette bibliothèque, et aussi sous l'autorité d'un rapport de la Commission des Finances recommandant une allocation de \$2,300 à la fondation et au maintien de ladite bibliothèque. Ces deux rapports ont été adoptés par le Conseil le 29 juin 1903.

Dans les procédures sus-énumérées, le règlement No 291 a été partiellement suivi.

Le 11 juillet 1903, le Conseil a consenti avec l'Association Saint-Jean-Baptiste un bail pour louer, dans le Monument National, pour un terme de quatre ans et neuf mois, à compter du 1er août 1903, un local où a été installée la bibliothèque technique actuelle dite "civique." Et, depuis, le Conseil a, chaque année, octroyé les crédits nécessaires au maintien et au fonctionnement de cette bibliothèque.

Le 27 novembre 1903 — c'est-à-dire subséquemment à l'adoption par le Conseil des rapports recommandant l'établissement de la bibliothèque et l'octroi des crédits nécessaires à son maintien — le Conseil a abrogé le règlement No 291.

Aucun autre règlement n'a été adopté en vue de l'établissement ou du maintien, par la Ville, d'une bibliothèque publique.

2o. Les avocats de la Ville sont d'avis que la Cité ne peut établir et maintenir une bibliothèque publique que par un règlement passé et adopté à cet effet; mais que l'existence et le fonctionnement de la bibliothèque actuelle, malgré l'abrogation du règlement No 291 qui existait lors de son établissement, sont légalisés et demeureront dans la légalité jusqu'à ce que soit expiré le bail régulièrement consenti par la Ville avec l'Association Saint-Jean-Baptiste et jusqu'à ce que soient dépensés les crédits régulièrement affectés à son fonctionnement.

3o. La résolution à laquelle fait allusion le rapport présenté par la Commission de l'Hôtel de Ville au Conseil, le 13 mai dernier, résolution qui concerne le choix des livres destinés à la bibliothèque technique dite "civique", doit, d'avis des avocats de la Ville, être momentanément sus-

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and Chief City Attorney,
(For the City Attorneys).

The Technical Library called "Civic"

Report from the Committee appointed to examine the conditions upon which is established the said Library.

(Adopted by the City Council, 26th of June 1907).

To the City of Montreal.

Special Committee re Establishment of the Library called "civic."

That, according to the four different questions put in the resolution adopted by Council, the 13th of May last, appointing this Special Committee, they have minutely studied the deliberations and resolutions which have preceded, accompanied and followed the establishing of the technical library called "Civic" which presently exists, and that, after having consulted the City Attorneys, the Committee is prepared to make the following report:

1o. By article 300 of the Charter (paragraph 109), as amended, the City was authorized to establish and maintain one or more public libraries.

The 3rd of November 1902, Council adopted a by-law (No. 291) "concerning the establishment and maintenance of a public and gratuitous library". (This by-law was adopted when discussing the above project apparently in view of the Carnegie project).

The technical library, presently called "civic" has been established under the authority of the report made by a special Committee appointed by Council for the purpose of establishing this library, and also under the authority of a report from Finance Committee recommending that an appropriation of \$2,300 be voted for the founding and maintenance of said library. The two said reports were adopted by Council on the 29th of June 1903.

In the above mentioned proceedings, by-law No. 291 was partially followed.

The 11th of July 1903, the Council passed with the St. Jean Baptiste Association a lease for the renting in the Monument National, for a term of four years and nine months, from the 1st of August 1903, of a hall where the present technical library called "civic" has been located, and since then, Council has granted the necessary appropriations for the maintenance and the working of said library.

The 27 November 1903 — that is to say, subsequently to the adoption by Council of the reports recommending the establishment of the library and the granting of the necessary appropriations for its maintenance — Council has repealed by-law No. 291.

No other by-law has been adopted in view of the establishment or maintenance by the City, of a public library.

2o. The City attorneys are of opinion that the City cannot establish or maintain a public library except by a by-law passed and adopted to that effect; but that the existence and the working of the present library, notwithstanding the repealing of by-law No. 291 which existed when it was established, are legalized and shall be legal until the expiry of the lease recently agreed to by the City with the St. Jean Baptiste Association, and until the appropriations regularly voted for its working are expended.

3o. The resolution referred to in the report submitted by the City Hall Committee to Council, the 13th May last, resolution concerning the selection of books for the technical library called "civic," must, according to the City at-

pendue quant à son effet, faute d'un règlement autorisant spécifiquement la Commission de l'Hôtel de Ville à adopter telle résolution.

40. Bien que les résolutions adoptées par le Conseil soient suffisantes pour régulariser l'existence actuelle et le fonctionnement actuel de la bibliothèque civique pendant toute la durée du loyer de son local au Monument National, votre Commission recommande respectueusement qu'un règlement soit passé et adopté pour régulariser l'établissement de cette bibliothèque publique par la Cité et pour régler définitivement son maintien et son fonctionnement.

Le tout respectueusement soumis.

J.-C.-E. LEVY,
HONORE MERCIER,
I. LAVIOLETTE,
A.-A. LABRECQUE,

CHAMBRE DE LA COMMISSION,
HÔTEL DE VILLE.
Montréal, 11 juin 1907.

torneys' opinion, be suspended as regards its effect, in the absence of a by-law authorizing specifically the City Hall Committee to adopt such resolution.

40. Although resolutions adopted by Council are sufficient to regularize the present existence and working of the civic library during the whole term of the lease of its premises in the "Monument National," your Committee respectfully recommended that a by-law be passed to regularize the establishment of this public library by the City, and to regulate finally its maintenance and working.

The whole respectfully submitted.

J. C. E. LEVY,
HONORE MERCIER,
I. LAVIOLETTE,
A. A. LABRECQUE,

COMMITTEE ROOM,
CITY HALL.
Montreal, 11th June, 1907.

DELIBERATIONS

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 20 juin

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin et Gallery.

1.—Soumises et lues les soumissions suivantes pour la construction d'une écurie:

Brouillet & Lessard.	\$14,200
Jos. Laurier.	14,527
Damien Lalonde.	12,898

Le crédit voté à cet effet n'étant que de \$10,000.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport à l'effet de demander un crédit additionnel de \$3,000 pour couvrir cette dépense.

Il est entendu que le contrat sera adjudgé à M. Damien Lalonde, le plus bas soumissionnaire.

2.—M. Perras, de la Cour du Recorder, se présente devant la Commission au nom du Recorder, et demande qu'en vertu de la clause 550 du Code Criminel, un local soit mis à sa disposition pour l'emprisonnement des jeunes délinquants.

Résolu: De prier la Commission de l'Hôtel de Ville de faire droit à cette demande et que, en attendant, le surintendant prenne les mesures nécessaires pour se conformer à la loi.

3.—Soumise une copie du *Herald*, de Montréal, en date du 19 juin courant, concernant l'arrestation et le décès d'un nommé Beach, et demandant des explications à ce sujet.

Résolu: D'attendre le verdict du jury du coroner avant de prendre la question en considération.

4.—Sur recommandation de la "Montreal Hackmen's Protective Association" et à la suggestion de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: D'établir un poste de trois voitures sur la rue Peel, ledit poste devant être composé de deux voitures qui stationneront du côté Nord de l'entrée de l'hôtel Windsor, et d'une voiture du côté Sud de ladite entrée, à six pieds de distance de ladite entrée, cette dernière voiture devant

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of June.

Present: Ald. Proulx, chairman, Bumbray, Roy, Séguin, M. Martin and Gallery.

1.—The following tenders for the building of a stable were submitted and read:

Brouillet & Lessard.	\$14,200
Jos. Laurier.	14,527
Damien Lalonde.	12,898

There being an appropriation only of \$10,000 voted for said construction,

On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an additional sum of \$3,000 to cover this expenditure.

It was understood that Mr. Damien Lalonde would get the contract for same; he being the lowest tenderer.

2.—Mr. Perras, of the Recorder's Court, appeared before the Committee, on behalf of the Recorder and asked that, in virtue of clause 550 of the Criminal Code, a room be set apart for internment of young delinquents.

Resolved: That the City Hall Committee be asked to grant this request, that, in the meantime, the superintendent of Police see as to the best means of conforming with the law.

3.—Ald. Gallery submitted a copy of the *Montreal Herald*, of the 19th June inst., relative to the arrest and death of one Beach and asked for explanations.

Resolved: That consideration of same be deferred until the verdict of the coroner's jury is given.

4.—On the recommendation of the Montreal Hackmen's Protective Association, and at the suggestion of Ald. Gallery, it was

Resolved: To establish a cabstand of three vehicles on Peel St., the said cabstand, to consist of two vehicles on the North side of the Windsor Hotel main entrance, and one vehicle on the South side of said entrance, and within

être fournie par le poste de cochers No 31, de la rue Metcalfe;

L'établir un poste de cochers à l'angle Sud-est des rues Dorchester et Peel, consistant en une voiture qui sera fournie par le poste de cochers de la rue Metcalfe, No 31.

5.—Lue une opinion des avocats de la Ville déclarant que le compte du docteur J.-M. Mackay, pour le traitement de l'alcoolisme dans les différents postes de police, doit être payé à même le crédit affecté à cette fin par le Conseil.

Résolu: En conséquence.

6.—Les rapports suivants seront présentés au Conseil:

a) A l'effet d'incorporer comme club l'Association du Barreau de Montréal;

b) A l'effet d'obtenir un crédit additionnel de \$3,000 pour la construction d'une écurie;

c) A l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$1,000 du crédit affecté aux "Gages des constables" et de l'appliquer à "Uniformes."

d) A l'effet de solder une note de \$125 du docteur J.-M. Elder pour services professionnels;

e) A l'effet de permettre le louage d'une écurie.

7.—Soumise et lue une lettre du capitaine de police Bériaud, demandant un congé de deux mois pour cause de mauvaise santé.

Résolu: De faire droit à cette requête.

8.—*Résolu:* De souscrire à la requête du surintendant de Police, qui demande un crédit de \$1,000 pour la convention des chefs de Police et de demander à la Commission des Finances de sanctionner cette résolution.

Ajournement.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 21 juin

Sont présents: MM. les échevins Sadler, président intérimaire, L.-A. Lapointe, Guay, Houlié, Robinson.

1.—Lu un extrait des minutes du Conseil soumettant une lettre du surintendant de Police qui demande un crédit *re* Convention des chefs de Police, en juillet prochain.

Résolu: Que la question soit renvoyée à la sous-commission des Réceptions, avec autorisation de faire les dépenses nécessaires.

2.—Soumis un rapport de la sous-commission des Propriétés civiques, au sujet de la vente des matériaux de construction des propriétés expropriées pour l'ouverture de la rue Gain, rapport établissant que la vente en a été faite à M. Charpentier pour \$1105.95.

Déposé sur le bureau.

3.—Lu un rapport de M. Bienvenu, suggérant de payer, à même les contingents de son département, les dommages réclamés par M. E. Lamoureux pour bris de voiture pendant qu'il était dans l'exercice de ses devoirs officiels.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

4.—Il est alors proposé et

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de notifier les personnes occupant les maisons vendues dans la rue St-Antoine, entre les rues Windsor et La Montagne, d'évacuer ces maisons.

5.—M. Robb est autorisé à accorder un mois de congé à M. Hewitt.

6.—Soumis, par M. Robb, un état de la caisse pour la semaine finissant le 20 juin 1907:

Découvert le 13 juin.	\$113,856
Déboursés depuis.	88,478
	<hr/>
	\$202,334
Recette.	48,682
	<hr/>
Découvert le 20 juin.	\$153,652

7.—Lus deux rapports de la Commission de la Voirie à l'effet de construire des égouts dans les rues Boyer et Gilford, le premier au coût de \$7,700, payable entièrement par

six feet of said entrance, the latter cab to be furnished by the Metcalfe street cab stand No 31;

To establish a cabstand at the South-east corner of Dorchester and Peel streets, for one vehicle, to be furnished by one vehicle from the Metcalfe street cabstand No 31.

5.—Read an opinion from the City attorneys, to the effect that the account of Dr J.-M. Mackay, for the treatment of alcoholism in the different City police stations, should be paid out of the appropriation voted for same by the City Council, and it was

Resolved: Accordingly.

6.—The following report were made to the City Council:

a) To incorporate as a club The Montreal Bar Association;

b) For an additional sum of \$3,000 to construct a stable;

c. To vary \$1,000 from "Constables wages" to "Uniforms."

d) To pay an account of \$125 to Dr. J. M. Elder, for professional services;

e) To allow rental of a stable;

7.—Submitted and read a letter from capt. of Police Bériaud, asking for two months leave of absence on account of ill health.

Resolved: To grant the same.

8.—*Resolved:* To concur in the demand of the superintendent of Police, asking for a grant of \$1,000, for the convention of the chiefs of Police and to ask the Finance Committee's concurrence in the matter.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 21st of June.

Present: Ald. Sadler, acting-chairman, L. A. Lapointe, Guay, Houlié, Robinson.

1.—Read an extract of minutes of Council submitting a letter from the superintendent of Police, asking for an appropriation *re* Convention of chiefs of police in July next.

Resolved: To refer the same to the Reception Committee with authorization to make the necessary expenditure.

2.—Submitted a report of the sub-committee on Civic Properties *re* sale of building material of the property expropriated for the opening of Gain street, showing that it was sold to Mr. Charpentier for \$1,105.95.

Laid on the table.

3.—Read a report from Mr. Bienvenu suggesting that the damages claimed by Mr. E. Lamoureux for vehicle broken while in the exercise of his official duties be paid out of the contingent of his department.

Resolved: To concur.

4.—It was then moved and

Resolved: That the Law Department be instructed to notify the persons occupying buildings sold in St. Antoine St., between Windsor and Mountain streets, to leave the premises.

5.—Mr. Robb was authorized to grant one month's holiday to Mr. Hewitt.

6.—Submitted by Mr. Robb a statement of cash for week ending the 20th of June 1907:

Overdraft June 13th	\$113,856
Disbursements since.	88,478
	<hr/>
	\$202,334
Receipts.	48,682
	<hr/>
Overdraft June 20th	\$153,652

7.—Read two reports of the Road Committee for construction of sewers in Boyer and Gilford streets, the first at a cost of \$7,700, payable *in toto* by proprietors, and the

les propriétaires, et l'autre, au coût approximatif de \$450, dont \$200 payables par la Ville.

Résolu: De souscrire à ces rapports.

8.—Lu un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant que permission soit accordée à M. Graham de construire une passerelle à 50 pieds au-dessus du niveau de la ruelle des Fortifications.

Résolu: De prier le contrôleur de dire quel montant M. Graham a payé, auparavant, pour cette permission et d'établir le montant qui devra être payé cette fois-ci, d'après les règlements de la ville.

9.—Lu un rapport de la Commission de la Voirie au sujet des réparations qui doivent être exécutées dans les rues où la "Montreal Water & Power Co." a pratiqué des tranchées.

Résolu: De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$200 seulement, et de prier le Département en Loi de dire ce qui devrait être fait pour protéger la Ville contre tout dommage pouvant résulter desdites réparations, et de faire rapport sur l'opportunité d'exécuter l'ouvrage tel que la Compagnie le propose, avec l'entente cependant que les arrangements qui doivent intervenir avec la Compagnie expireront à la fin de la présente année.

10.—Rapport de la Commission de la Voirie, recommandant d'affecter un crédit de \$79,367 à la construction des trottoirs permanents mentionnés dans sa liste.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

11.—Lu un rapport, de la Commission de la Voirie, demandant un crédit pour la construction d'un égout dans la rue Chapleau, au coût de \$2,700, la Ville ne devant payer que \$250 sur cette somme.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

12.—Rapport de la Commission de la Voirie *re* arrangement avec les Syndics des Chemins à Barrières, à l'effet d'enlever les barrières de péage dans la paroisse de Saint-Laurent.

Résolu: De demander aux Syndics des renseignements sur les conditions de l'arrangement.

13.—La question du mode de paiement des constables étant de nouveau soulevée, il est

Résolu: De demander au trésorier de la Ville si le fait de payer chaque semaine le corps de Ponce entraînerait une dépense additionnelle.

14.—Etant de nouveau soulevée la question de la vente de la propriété civile de Saint-Henri,

M. l'échevin Guay soumet un plan de la propriété et un projet d'annonce, et il

Propose: Attendu que la sous-commission des Propriétés civiles n'a pu s'entendre sur cette question et vu l'urgence de procéder à cette vente, que ladite propriété soit vendue le 16 juillet prochain et les jours suivants, suivant le projet d'annonce qui sera soumis à l'approbation du Département en Loi, et que MM. Marcotte Frères et W.-M. Kearns soient nommés commissaires-priseurs conjoints, et que ledit projet d'annonce soit amendé de façon à ce que les lots Nos 4 et 5 soient vendus séparément.

MM. les échevins Houllé, Guay et Lapointe votent en faveur de la proposition et MM. les échevins Sadler et Robinson, contre.

La proposition est ainsi affirmative.

15.—M. l'échevin L.-A. Lapointe

Propose: Que, pour donner effet au rapport de la Commission de la Voirie maintenant devant le Conseil *re* Pavage des rues, la somme de \$18,000 soit prise de celle de \$25,000 affectée à l'érection d'une école militaire et appliquée au pavage de la rue Amherst.

Accordée, sauf approbation du Département en Loi.

16.—Il est aussi proposé par M. l'échevin Lapointe, et

Résolu: Que la balance de \$7,000, sur les \$25,000 *re* école militaire, et la somme de \$8,000 à prendre sur les arrérages de taxes soient appliquées au pavage de la rue McCord, et que la somme de \$6,500 qui a été prise à même les \$17,000 réservés pour le service d'eau à haute pression, soit de nouveau affectée à ce service d'eau.

17.—M. l'échevin Robinson

Propose: Que soit adopté le rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$17,500 *re* service d'eau à haute pression pour la rue Sainte-Catherine.

Adopté.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

other at the approximate cost of \$450 out of which \$200 will be payable by the City.

Resolved: To concur therein.

8.—Read a report of the Road Committee, recommending that permission be granted to Mr. Graham to erect a covered bridge at 50 feet above the level of Fortification lane.

Resolved: To ask the comptroller to report on the amount previously paid by Mr. Graham for such work and to state the amount which should be paid in accordance with the City by-laws.

9.—Read a report of the Road Committee concerning repairs to be made to the streets when cuts are made by the Montreal Water & Power Company.

Resolved: To concur to the extent of \$200 only, and to ask the Legal Department what should be done in order that the City may be protected against any damages arising in connection with such repairs, and to report on the advisability of undertaking that work as proposed by the Company, it being understood, however, that the arrangements to be made with the Company shall expire at end of the current year.

10.—Report of the Road Committee recommending that the sum of \$79,367 be voted for permanent sidewalks as per statement.

Resolved: To concur.

11.—Read a report of the Road Committee, asking for the construction of a sewer in Chapleau street, at the cost of \$2,700, out of which the City will have to pay \$250.

Resolved: To concur.

12.—Report from the Roads Committee *re* arrangement with the Montreal Turnpike Trust, to remove toll gates in the parish of St. Laurent.

Resolved: To ask information from the Trust on condition of arrangement.

13.—The question of the payment of constables being considered again, it was

Resolved: To ask the City treasurer whether the weekly payment of the Police force would entail additional expenditure.

14.—The question of the sale of civic property in St. Henry being brought up, Ald. Guay laid before the Committee a plan of the property and a draft of advertizement, and moved that, whereas the sub-committee on Civic properties had been unable to agree in this matter, and in view of the urgency of proceeding to the sale, said property be sold on the 16th July next, and on the following days, in accordance with draft of advertizement, which will be submitted to the Legal Department for their approval, and that Messrs. Marcotte Bros, and W. M. Kearns, be appointed joint auctioneers, and that said draft of advertizement be amended in order that lots Nos. 4 and 5 be sold separately.

Ald. Houllé, Guay and Lapointe voted for the motion, and Ald. Sadler and Robinson against.

So the motion was carried.

15.—It was then moved by Ald. L. A. Lapointe, that to give effect to the report of the Road Committee, now before the Council *re* paving of streets, the sum of \$18,000 for the paving of Amherst street, be taken out of the \$25,000 voted for the military school.

Carried, provided the Legal Department give their approval.

16.—It was also moved by Ald. Lapointe, and

Resolved: That the balance of \$7,000, left on the \$25,000 *re* military school, and \$8,000 out of the arrears of taxes, be applied to the paving of McCord street, and that the \$6,500, taken out of the \$17,000, reserved for high water service, be returned to said fund.

17.—Ald. Robinson

Moved: That the report of the Water Committee, asking for \$17,500, *re* high pressure water service Ste. Catherine street, be adopted.

Carried.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 21 juin

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Duquette, Leclaire, Roy et Gallery.

1.—Soumise et lue une lettre de la Succession Létourneux, demandant de déposer les cendres sur ses lots vacants, rue Notre-Dame-Ouest.

Résolu: D'autoriser le surintendant d'offrir à ladite Succession les cendres de l'Incinérateur, si elle consent à les charroyer elle-même.

2.—Soumis et lu un certificat du docteur J.-M. Beausoleil, informant la Commission que M. H. Plante est malade et qu'il a besoin de quelques semaines de repos.
Déposé sur le bureau.

3.—Soumis et lu un certificat du docteur P.-E. Maurice, vétérinaire du service de l'Incinération, déclarant qu'un cheval (No 89) est impropre au service, et recommandant de le vendre.

Résolu: De présenter un rapport au Conseil en conséquence.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est *Résolu:* Que le surintendant soit autorisé à donner congé aux journaliers, si possible, le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

5.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission qu'il a envoyé trois chevaux en pacage MM. T.-W. Foster & Cie, encanteurs public, laquelle vente a rapporté \$57.50, moins la commission de l'encanteur qui est de 10 p. c.

Déposé aux archives.
6.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission qu'il a envoyé trois chevaux en pacage, chez M. Archambault, Côte Visitation.

Déposé aux archives.
7.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission qu'un cheval (No 177) est mort le 16 juin dernier d'une inflammation d'intestins. Un certificat du docteur Kannon accompagne ledit rapport.

Déposé aux archives.
8.—Soumis et lu un rapport du surintendant, suggérant à la Commission qu'un rapport soit présenté au Conseil à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$80 à être pris sur l'item "Poinçonneurs" et de l'appliquer à l'item "Gardiens de nuit et Hommes d'écurie".

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil en conséquence.
9.—Soumise et lue l'opinion des avocats de la Ville *re* Salaire du surintendant.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soit payé à M. J.-Bte Chênevert, surintendant du service de l'Incinération, le même salaire que celui, porté au budget de l'année courante, de l'ex-surintendant, savoir: \$1,700.00 par année et ce, à partir du 1er janvier dernier.

Ajournement.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 26 juin

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.A. Martin.

REQUETE
De MM. "J. T. Lyons Co. Inc.", demandant l'autorisation de construire une soûte à charbon sous le trottoir en face du No 539 rue Ste-Catherine Est.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 21st of June.

Present: Ald. Major, chairman, David, Duquette, Leclaire, Roy and Gallery.

1.—Submitted and read a letter from the Estate Lamoureux, asking that ashes be deposited on its vacant lots, on Notre-Dame West.

Resolved: That the superintendent be authorized to offer said Estate ashes from the Incinerator, if said Estate will consent to have same carted, as its own cost.

2.—Submitted and read a certificate from Dr. Beausoleil, informing the Committee that Mr. H. Plante was sick and needed a few weeks rest.

Laid on the table.

3.—Submitted and read a certificate from Dr. P. E. Maurice, veterinary surgeon of the department, stating that horse No. 89 is unfit for work, and recommending that it be sold.

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

4.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the superintendent be authorized to grant a holiday to the laborers, on St. Jean-Baptiste day, if possible.

5.—Submitted and read a report from the superintendent informing the Committee that he had caused a horse (No. 199) to be sold by Messrs. T. W. Foster & Co., auctioneers, which sale brought \$57.50, less 10 p. c. commission for the auctioneers.

Filed of record.

6.—Submitted and read a report from the superintendent, informing the Committee that he had sent three horses to pasture at Mr. Archambault's, Côte Visitation.

Filed of record.

7.—Submitted and read a report from the superintendent, informing the Committee that a horse (No. 177) died the 16th June last, from inflammation of the bowels.

A certificate from Dr. Kannon was filed with the report.

Filed of record.

8.—Submitted and read a report from the superintendent, suggesting to the Committee that a report be made to Council in order to vary a sum of \$80 to be taken from item "Punches" and applied to item "Night watchers and stablemen."

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

9.—Submitted and read the City Attorney's opinion *re* salary of the superintendent.

Resolved: That a report be made to Council recommending that Mr. J. B. Chênevert, superintendent of the Incineration department be paid the same salary as was voted in the budget for the present year, for the ex-superintendent, to wit: \$1,700.00 per annum, and this, from the first of January last.

Adjourned.

J. A. LEMAY,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 26th of June

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

PETITION.

From Messrs. J. T. Lyons Co., Inc, asking authority to build a coal chute under the sidewalk, oposite No 539, Ste. Catherine Street East.

Referred to the City surveyor for a report.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 26 juin

Son Honneur le Maire H.-A. Ekers, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, Proulx, Yates, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclair, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy.

REQUETES, ETC.

1.—Du trésorier de la Ville répondant à certaines questions posées par le Conseil le 17 du courant.

Renvoyée au trésorier de la Ville, avec prière de corriger sa réponse à la première question et de la renvoyer ensuite à la Commission des Finances.

2.—De l'honorable Premier Ministre de Québec, demandant au Conseil de nommer ses représentants au Bureau de direction de l'École Technique projetée.

Renvoyée aux Commissions des Finances et de l'Hôtel de Ville conjointement.

3.—De la Compagnie "Bell Telephone", notifiant la Ville de son intention d'ouvrir certaines rues.

4.—De manufacturiers, demandant que la "Montreal Street Ry. Co." soit autorisée à transporter des marchandises.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

5.—De contribuables, protestant contre l'installation d'une cour à bois sur la rue Cuvillier.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

6.—Des employés civiques, demandant la fermeture de l'Hôtel de Ville, à midi, le samedi.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, il est

Résolu: De faire droit à cette requête à partir du 29 du courant, et durant les mois de juillet, août et septembre.

7.—Du Département de la Milice, accusant réception de la résolution adoptée par le Conseil *re* Ile Sainte-Hélène.

8.—De M. Geo. Perreault, remerciant le Conseil des sympathies qui lui ont été exprimées à l'occasion de la mort de l'ex-échevin Perreault.

Déposées aux archives.

9.—De contribuables de la Pointe Saint-Charles, appuyant la demande de la "Southern Counties Ry. Co."

10.—De certains contribuables des rues des Communes et des Soeurs Grises, protestant contre l'établissement de ladite ligne projetée.

11.—Du Département en Loi, au sujet du droit de la "Southern Counties Ry. Co." d'exploiter une voie ferrée dans Montréal.

Déposées sur le bureau.

ACTE

12.—Bordereau de la Cité de Montréal, au sujet de certaine propriété acquise lors de l'expropriation de la rue Amherst.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: D'approuver ce bordereau et d'autoriser le maire et le greffier de la Ville à le signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

13.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer les comptes des commissaires et des témoins-experts *re* expropriation des abords du pont Wellington.

14.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler certaines réclamations et certains jugements au montant de \$5,769.09.

15.—De la Commission des Finances, à l'effet de solder certains comptes des commissaires et des témoins-experts, en rapport avec l'expropriation de la rue St-Antoine.

16.—De la Commission des Finances, à l'effet d'opérer

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 26th of June.

His Worship the Mayor H. A. Ekers, Esq., in the chair.

Present: Ald. Larivière, Proulx, Yates, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclair, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy.

PETITIONS.

1.—From City Treasurer, replying to certain questions put by Council on the 17th inst.

Referred to City Treasurer for corrected reply to first question and to the Finance Committee.

2.—From Hon. Prime Minister of Quebec, asking Council to appoint representatives for Board of proposed Technical School.

Referred to Finance and City Hall Committees jointly.

3.—From Bell Telephone Co., notifying City of their intention to open certain streets.

4.—From Manufacturers, asking that M. S. Ry. Co. be authorized to carry freight.

Referred to Road Committee.

5.—From ratepayers, protesting against the establishment of a wood yard on Cuvillier street.

Referred to Fire & Light Committee.

6.—From civic employes, asking that City Hall be closed at noon on Saturdays.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVIOLETTE, it was

Resolved: That the prayer of said petitioners be granted from the 29th inst. and during the months of July, August and September.

7.—From Department of Militia, acknowledging receipt of resolution adopted by Council *re* St. Helen's Island.

8.—From Geo. Perreault, thanking Council for sympathy extended on occasion of demise of ex-Ald. Perreault.

Filed of record.

9.—From ratepayers Point St. Charles, in favor of application of Southern Counties railway.

10.—From ratepayers Common and Grey Nun streets, protesting against the proposed line.

11.—From Law department, anent the right of Southern Counties Railway Co. to operate a railway in Montreal.

Laid on the table.

DEED.

12.—Bordereau by the City of Montreal, anent certain property acquired in connection with the expropriation of Amaerst street.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the same be approved of and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

13.—From Finance Committee, to pay accounts of commissioners and expert witnesses *re* Expropriation of approaches of Wellington Bridge.

14.—From Finance Committee to settle certain claims and judgments amounting to \$5,769.09.

15.—From Finance Committee to pay certain accounts of commissioners and expert witnesses *re* Expropriation of St. Antoine street.

16.—From Finance Committee to vary a sum of \$15,000 to pave McCord street.

le virement d'un montant de \$15,000 pour paver la rue McCord.

17.—De la Commission des Finances, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$18,000 pour paver la rue Amherst.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Ward dissident quant à l'item No 17).

18.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie à l'effet de construire des égouts dans

(1) la rue Chapleau,

(2) la rue Boyer,

(3) la rue Gilford.

19.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire des trottoirs permanents.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

20.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$17,000 à l'effet de poser un service d'eau à haute pression sur la rue Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

21.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue Jetté.

22.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue Poupart.

23.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$885.30 pour paver la rue Saint-Maurice.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

24.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la "Moseley Shoe and Leather Co." de poser un tuyau le long de la rue Turgeon.

25.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de paver l'avenue Union.

Renvoyés à la Commission des Finances.

26.—De la Commission de Police, à l'effet d'incorporer l'Association du Barreau de Montréal.

27.—De la Commission de Police, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$84.

28.—De la Commission de Police, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$1,000.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

29.—De la Commission de Police, demandant des crédits de \$3,000 et de \$125.

Renvoyé à la Commission des Finances.

30.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de référer à la Commission spéciale des Conduits la lettre de l'Association des Assureurs.

31.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. Arthur Lacroix et Therrien & Gareau d'ouvrir des cours à bois.

32.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. Mark workman d'ériger une certaine construction sur la rue Sainte-Catherine.

33.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. D.-K. Brown et Hugh Vallance, d'ériger une manufacture sur l'avenue DeLorimier.

34.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. David Dion d'ériger une forge au No 1900 de l'avenue Papineau.

35.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. Frank Schleifer et Hall Bros d'ouvrir des cours à bois.

36.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, au sujet de certaines questions posées par M. l'échevin Gadbois.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

37.—From Finance Committee to vary a sum of \$18,000 to pave Amherst street.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Ward assenting as to item No. 17.)

18.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee for the construction of sewers in:

(1) Chapleau street.

(2) Boyer street.

(3) Gilford street.

19.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for the construction of permanent side walks.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

20.—From Finance Committee concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$17,000 to lay a high pressure main on Ste. Catherine street.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

21.—From Road Committee, to erase homologated lines of Jetté street.

22.—From Road Committee to erase homologated lines of Poupart street.

23.—From Road Committee to vary a sum of \$885.30 to pave St. Maurice street.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

24.—From Road Committee to allow the Moseley Shoe and Leather Co. to lay a pipe along Turgeon street.

25.—From Road Committee to pave Union Avenue. Referred to Finance Committee.

26.—From Police Committee to incorporate the "Bar Association of Montreal"

27.—From Police Committee to vary a sum of \$84.

28.—From Police Committee to vary a sum of \$1,000.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

29.—From Police Committee for appropriations of \$3,000 and \$125.

Referred to Finance Committee.

30.—From Fire and Light Committee, to refer letter from Canadian Fire Underwriters' Association to Special Committee on conduits.

31.—From Fire and Light Committee to allow Arthur Lacroix, and Therrien & Gareau, to open wood yards.

32.—From Fire and Light Committee to allow D. K. Workman to erect a certain building on Ste. Catherine st.

33.—From Fire and Light Committee to allow D. K. Brown, and Hugh Vallance, to erect a factory on De Lorimier Avenue.

34.—From Fire and Light Committee to allow David Dion to erect a forge at No. 1900 Papineau Avenue.

35.—From Fire and Light Committee to allow Frank Schleifer, and Hall Bros. to open wood yards.

36.—From Fire and Light Committee anent certain questions put by Ald. Gadbois.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

37.—De la Commission de l'Aqueduc, à l'effet de payer une certaine réclamation à même les crédits de l'année courante.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—De la Commission de l'Incinération, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$80 pour augmenter les gages de certains employés.

39.—De la Commission de l'Incinération, à l'effet de vendre un certain cheval.

Sur proposition de M. l'échevin MAJOR, appuyé par M. l'échevin DUQUETTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

40.—De la Commission de l'Incinération, à l'effet de fixer le salaire de M. J.-B. Chênevert, surintendant.

M. l'échevin MAJOR, appuyé par M. l'échevin ROY,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Duquette, Major, Robillard, Labrecque, Turner, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David et Roy—22.

Contre: Larivière, Yates, Dagenais, Sadler, Lévy, DeSerres, Robinson et Ward—8.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

41.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$350.

Sur proposition de M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

42.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet de donner instruction à la Commission des Incendies et de l'Éclairage de fournir certaines statistiques à la *Gazette Municipale*.

M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Le Conseil se partage sur ladite proposition:

Pour: Larivière, Proulx, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, L.-A. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, David et Roy—20.

Contre: Yates, Duquette, Sadler, Lévy, DeSerres, Robinson et Ward—7.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

43.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant un crédit de \$107.50.

Renvoyé à la Commission des Finances.

44.—De la Commission spéciale *re* Bibliothèque civique, au sujet de l'établissement d'une bibliothèque civique.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin DESERRES, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

ORDRE DU JOUR

45.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de la Voirie qui demandent un crédit de \$2,000 pour paver certaines rues,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit adopté.

46.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$1,500 pour paver une partie du boulevard Saint-Laurent,

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

47.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de paver le boulevard St.-Laurent, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, il est

Resolved: That said reports be received and adopted.

37.—From Water Committee, to pay a certain account ex-current year's appropriation.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Incineration Committee, to vary a sum of \$80 to increase wages of certain employes.

39.—From Incineration Committee, to sell a certain horse.

On motion of Ald. MAJOR, seconded by Ald. DUQUETTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

40.—From Incineration Committee, to fix salary of J. B. Chênevert, superintendent.

Ald. MAJOR moved, seconded by Ald. ROY

"That said report be received and adopted."

The Council divided:

Yeas: Duquette, Major, Robillard, Labrecque, Turner, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David and Roy—22.

Nays: Larivière, Yates, Dagenais, Sadler, Lévy, DeSerres, Robinson and Ward—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

41.—From City Hall Committee, to vary a sum of \$350. On motion of Ald. LABRECQUE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

42.—From City Hall Committee to instruct Fire and Light Committee to supply certain information to the *Municipal Gazette*.

Ald. LABRECQUE moved, seconded by Ald. GIROUX "That said report be received and adopted."

The Council divided:

Yeas: Larivière, Proulx, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, L. A. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, David and Roy—20.

Nays: Yates, Duquette, Sadler, Lévy, DeSerres, Robinson and Ward—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

43.—From City Hall Committee, for an appropriation of \$107.50.

Referred to Finance Committee.

44.—From Special *re* Civic Library, anent the establishment of the Civic Library.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. DESERRES, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

ORDER OF THE DAY.

45.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Road Committees for an appropriation of \$92,000 to pave certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be adopted.

46.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to vary a sum of \$1,500 to pave a portion of St. Lawrence Boulevard.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

47.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to pave St. Lawrence Boulevard between St. James and Notre-Dame streets.

Ordonné: De renvoyer de nouveau ce rapport à la Commission de la Voirie.

M. l'échevin M. Martin allègue que, en vertu de la règle 21, il ne devrait pas être permis à M. l'échevin Sadler de prendre la parole lorsqu'il n'occupe pas son propre siège.

Et un débat s'élevant,

48.—Est lu l'ordre du jour pour l'adoption en 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la "Montreal & Southern Railway Co" de pénétrer dans la Ville.

M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Propose: De différer l'étude dudit règlement jusqu'à la prochaine assemblée. Ledit règlement devant constituer le premier item de l'ordre du jour.

Le Conseil se partage:

Pour: Larivière, Proulx, Yates, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe Lévy Leclair, Giroux, O'Connell, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, M. Martin, David et Roy—20.

Contre: Duquette, Major, Labrecque, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Houlé et Guay—9.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

49.—Etant lu l'ordre du jour, pour adopter en 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 343 *re* poteaux, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et la section 1 étant lue,

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin HOULE, il est

Ordonné: Que ladite section se lise comme suit:

"Section 1.—Le règlement No 343 concernant l'enlèvement des poteaux et l'enfouissement des fils sous terre, est amendée en ajoutant, après la section 10 dudit règlement, la section suivante:

"La défense, contenue dans ce règlement, d'ériger des poteaux ou de poser des fils dans les rues ou places publiques de la Cité, ne s'appliquera pas à la Ville, lorsqu'on jugera à propos d'ériger ou de faire ériger des poteaux ou de poser des fils pour des fins municipales."

La section 2 étant lue, elle est agréée.

Ledit règlement, ainsi amendé, est alors lu pour la deuxième fois.

50.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures un règlement *re* "Montreal Water & Power Co.",

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 étant lues, elles sont agréées.

La section 8 étant lue,

Sur proposition de M. l'échevin ROY, appuyé par M. l'échevin WARD,

Ladite section est amendée en retranchant les mots: "a double orifice et \$25.00 par orifice additionnel" et en les remplaçant par les mots suivants: "contenant un ou plusieurs orifices," et ainsi amendée, ladite section est agréée.

Les sections 9, 10 et 11 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement, ainsi amendé, est alors lu une deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

Said report was

Ordered: To be referred back to the Road Committee.

Ald. M. Martin contended that, in virtue of Rule 21, Ald. Sadler should not be allowed to address the chair unless while occupying his individual seat.

And a debate arising.

48.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Southern Counties Railway Co. to enter the City,

Ald. J. B. A. MARTIN moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

"That consideration of said by-law be deferred until next meeting, the same to constitute the first item on the order of the day."

The Council divided:

Yeas: Larivière, Proulx, Yates, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Lévy, Leclair, Giroux, O'Connell, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, M. Martin, David and Roy—20.

Nays: Duquette, Major, Labrecque, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Houlé and Guay—9.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

48.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 343 *re* Poles,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading, and

Section 1 being read

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. HOULE, the same was

Ordered: To read as follows:—

"Section 1.—By-law No. 343 concerning the removal of poles and the laying of wires under ground, is amended "by adding, after section 10 thereof, the following section: "The prohibition in this by-law, to erect poles or lay wires in the streets or public places of the City, shall "not apply to the City, whenever it may deem it necessary "to erect or cause to erect poles or to lay wires for municipal purposes."

Section 2 being read, the same was agreed to

Said by-law, as amended, was then read a second time.

49.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law *re* M. W. & P. Co.,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading, and

Sections 1, 2, 3, 4, 5, 6 and 7 being read, the same were agreed to.

Section 8 being read, on motion of Ald. ROY, seconded by Ald. WARD,

The same was amended by striking therefrom the words "With two heads and \$25 per additional head" and replacing them by the following: "With one or more heads."

And as amended, said section was agreed to.

Sections 9, 10 and 11 being read, the same were agreed to. Said by-law, as amended, was then read a second time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
City Clerk.



AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que l'hôtel de ville sera fermé, tous les samedis, à partir du 29 du mois courant et pendant les mois de juillet, août et septembre, à midi au lieu d'une heure p.m. comme autrefois. Le public en général voudra bien agir en conséquence.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 27 juin 1907.



PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given that the City Hall will be closed, every Saturday, from the 29th inst and during the months of July, August and September, at 12 o'clock noon instead of 1 o'clock p.m., as formerly. The public generally will kindly govern themselves accordingly.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, June 27th, 1907.

MUTATIONS DE PROPRIETES.—TRANSFERS OF PROPERTIES.

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistre- ment Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre— a— Descript. Price.	Prix Price.
St. George	144243	19 Juin 1907	2 Mai 1907	Wm. Meickle	J. & C. D. Morgan	1187	2860	Aylmer	B	\$15000 00
do	144244	19 "	2 "	J. B. A. Martin	"	1190	7990-5	C. Councillors & C	B	3000 00
do	144245	19 "	2 "	Thos. Conroy	"	1185	4293	do	B	11000 00
St. Andrew	144247	19 "	29 "	Est. Wm. Strachan	F. H. Carlin	P. S. E. 1654-73-17	3630	Chomedy	B	4650 00
St. Joseph	144249	19 "	30 "	E. A. Cardinal	Thos. Gray	P. 252 & 253	3743	Seigneurs	B	7500 00
St. George	144252	20 "	27 "	Withell & Putnam	A. R. MacDonald	1501	3304	Drummond	P	8500 00
do	144253	20 "	30 "	F. W. Evans	"The Benallack Lito- grapher & Print'g Co."	1055 & 1056	13777	Victoria & C.	B	70000 00
Ste. Anne	144254	20 "	13 "	Suc. F. X. Rastoul	A. Corbel	1248	2687	Aqueduct	B	1825 00
St. George	144258	21 "	10 Mars 1906	Wm Mann	De J. A. Mann	1814-j, 1814-k, 1814-fj	11560	University	B	14000 00
St. Anne	144259	21 "	15 Juin 1907	De Ve Thos. Callahan	et al. "Montr. Steel Works" Limited	634	4000	Farm	B	5000 00
Centre	144261	22 "	20 "	Suc. E. Guay	"The National Drug & Chemical Co. of Can.	50	7502	St. Jean Bte	B	1401 00
St. André	144265	22 "	14 "	N. Swan et al.	F. X. Barwick	P. 1663-25	2623	Lincoln	B	10548 29
St. Anne	144268	22 "	6 "	A. Duperrault	De A. Miller et al.	P. 1158	1134-6	Seigneurs	B	8200 00
St. Joseph	144269	22 "	5 "	Suc. W. Drake	J. B. Caron	393-1	8152	Richmond	B	7200 00
St. André	144270	22 "	20 "	Le Sém. S. S. de M.	De René Beauset	1654-72-5	3384	St. Luc	L	4228 75

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

St. Jacques	69174	17 juin 1907	13 juin 1907	"Lever Brothers" Ltd.	"The C.P.R. Coy"	115, 116, 114, 125 & 124	17638	St. Timothé & C.	B	\$ 77250 00
Papineau	69182	17 "	8 "	D. Trudeau	S. Desautels	P. 632-6 & 15, P. 632-16	3200	Papineau	B	5000 00
St. Jacques	69185	17 "	12 "	W. Carpenter	N. Fize et al.	774	1355	Amherst	B	2580 00
St. Louis	69186	17 "	14 "	H. Trépanier	H. Haichberg	780-8	1516	St. Norbert	B	7000 00
St. Laurent	69188	18 "	17 "	A. Larin Sr et al.	De A. Duperrault	639	6205	St. C. Borromée	B	6500 00
St. Louis	69191	18 "	14 "	H. Kieffer	De J. E. Gagné	9-2-57	1752	Sanguinet	B	5250 00
St. Laurent	69195	19 "	17 "	G. B. Cramp	Suc. R. T. Godfrey	719	2508	St. Alexandre	B	Droits 720 00
St. Louis	69201	19 "	4 "	De N. Morency et al.	A. Fournier	971-3	2100	Colonial Ave	L	6500 00
Papineau	69203	19 "	11 "	Suc. Jos. Bruet	D. Brabant	1225-11	1920	Gauthier	B	1490 00
Lafontaine	69211	20 "	19 "	Ls. Beaudry	T. Dubreuil	1160	3975	Amherst	B	8000 00
St. Laurent	69212	20 "	17 "	De A. Duperrault	Théod. Lefebvre	639	6205	St. C. Borromée	B	Droits 8000 00
St. Louis	69215	20 "	30 mai	Suc. F. X. Rastoul	M. Mallek	952	711	Cadieux	B	8000 00
Papineau	69219	20 "	17 juin	De A. Boudrias	L. Bélanger	365	5100	Plessis	B	2000 00
Lafontaine	69223	21 "	23 mai	D. Legault	A. Molinari	1035	3306	Montcalm	B	4200 00
St. Laurent	69224	21 "	14 juin	De O. Jutras	H. Caldblatt	790	2965	St. Laurent	B	2000 00
St. Jacques	69227	21 "	20 juin	A. Charbonneau	De B. Adducchie	634	1827	Montcalm	B	4200 00
Papineau	69228	21 "	31 mai	J. H. Mercure	"The Fed. Lumber Co"	1217, 1218, 1219	12046	Dorion	L	780 00
do	69229	21 "	11 juin	De J. W. Molson	F. Therrien	562	2600	do	B	2500 00
St. Louis	69230	21 "	20 "	A. Bromstein	De H. Lehrer	859-E	1350	St. Dominique	B	15000 00
Papineau	69231	22 "	25 mai	T. Préfontaine	La Cité de Montreal	444-5 et 6	4570	St. Catherine	B	3500 00
Ste. Marie	69233	22 "	20 juin	M. Trudeau	L. T. Durocher	P. 1423	2664	Logan	B	1 00
do	69237	22 "	20 "	"Sugars" Limited	"Sng. & Cannors" Ltd	P. 1479, 1473-24	72835	Parthenais	B	6300 00
Lafontaine	69238	22 "	28 mai	De A. Dubord	H. Lussier	P. 1203-133 & 132	2580	Chevrier	B	

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Description	Prix. Price.
St. J. Bte.	134412	17 Juin 1907	12 juin 1907	G. Lamarre & al	M. Groulx	P. S. E. 15-79 &c	1920	Berri.	L	P. de prix
St. Denis	134419	17 "	14 "	St. Denis Land Co	W. Simard	7-1006	2750	Labelle.	L	\$ 206 25
do	134421	17 "	15 "	F. Proulx	O. Proulx	indivise 339-247 &c	34623	Gilford &c	L	4000 00
Hochelaga	134426	17 "	29 mai	Mtl L. & Imp. Co	G. Tremblay	29-95	2282	Joliette.	L	433 58
do	134428	17 "	10 "	do	A. Vallières	29-732	2500	Cuvillier.	L	325 00
St. Gabriel	134431	17 "	30 "	Jane Tarlton	De W. Anderson	3292-3 &c	6051	Butler.	B	4500 00
St. Marie	134437	17 "	15 "	N. Michel dit Taillon	H. Riendeau	166-251 & 252	3360	Frontenac.	B	5000 00
Hochelaga	134438	17 "	14 juin	J. Durand	A. Schuman	29-822 & 823	4800	Cuvillier.	B	8400 00
St. J. Bte	134452	18 "	6 "	De D. Gauthier	De N. Larose	P. 39	1152	Av. H. de Ville.	B	2200 00
St. Denis	134518	18 "	10 "	A. Venne	N. Lapierre	488-91a	2300	Boyer.	L	150 00
do	134551	18 "	12 "	Shérif	D. A. Lafortune	Droits dans 488-102-B &c.	6000	do	L	65 00
do	134455	18 "	17 "	St. Denis Land Coy.	O. Gagnon	7-481	2175	St. André	L	160 00
do	134456	18 "	17 "	do	A. Laflamme	S. E. 8-577	2500	Huntly	L	237 50
do	134457	18 "	17 "	do	C. Gauthier	N. O. 8-719	2582	Labelle.	B	297 08
St. Gabriel	134458	18 "	7 "	Nora M. Carroll & al	M. D. Carroll	indivise 2860 & 2861	9532	Manufactures	L	1 00
St. Marie	134463	18 "	5 "	N. Ouimet	De H. Gauthier	172-630	1950	6ième Avenue	L	275 00
St. Denis	134462	18 "	14 "	A. Blouin	Delle P. Dazé	162-151 & 152	3080	Rivard.	B	3400 00
Duvernay	134463	18 "	17 "	L. G. Crevier	C. Demers	6-27	2029	St. Antoine &c.	B	5300 00
St. Henri	134464	18 "	11 "	J. B. Cyr	J. Gagnon	1214-2 &c	2635	Ontario	L	946 00
Hochelaga	134464	18 "	17 "	J. M. Ferguson	M. Longtin	159-279	5086	St. Hubert	L	500 00
St. Denis	134470	18 "	17 "	A. Perrault	A. Beaudet	7-694 & 695	3225	do	L	7040 00
Duvernay	134474	19 "	20 mai	J. Boutin	De J. F. Julien	12-75	7500	Mont Royal	L	3300 00
St. Denis	134475	19 "	29 "	W. F. Lewis	A. Demouchel	339-669 &c	5100	do	L	2300 00
do	134476	19 "	29 "	do	J. F. Julien	339-667 & 668	41195	St. Jacques &c.	B	5600 00
St. Henri	134486	19 "	2 avril	A. Riél	N. Lecavalier	Droits dans 1752 &c.	3375	Christ. Colomb	B	975 00
Duvernay	134488	19 "	20 mai	De A. L. Ghysens	E. Sauvageau	8-204	3072	Ste. Marguerite.	B	500 00
St. Henri	134488	19 "	30 "	A. Dagenais	R. Gohier	Droits dans 1775	6000	Brébeuf	L	950 00
St. Denis	134496	19 "	15 juin	Shérif	A. E. Demers	329-218 &c.	5150	Fabre	L	5000 00
Duvernay	134497	19 "	9 avril	N. N. Mathieu	J. Duquette	1-237 & 238	1804	de Lévis	B	343 76
Hochelaga	134499	19 "	10 juin	Mont. Gas Company	V. Gagné	indivise 329-155	2000	Brébeuf	B	650 00
St. Denis	134506	19 "	4 mai	G. L. Brabant	F. Chartrand	941-39	2152	Richelieu	B	2200 00
St. Heu	134522	20 "	18 juin	De E. P. King & al	V. Brossard	1705-154 &c	4330	Delinelle.	B	2500 00
do	134524	20 "	3 "	C. Searles	Z Sénécal	2629-53	2000	Ave. de Létang	L	375 00
St. Denis	134528	20 "	18 déc. 1906	P. Simard	F. d'ass. Gagnon	7-308	2725	St. Hubert	L	500 00
do	134530	20 "	6 mai 1907	F. X. Vincent	W. Maille	erre. 2629-53	2000	Ave. de Létang	L	525 00
do	134534	20 "	30 juin	F. d'ass. Gagnon	A. Mazurette dit Lapi	P. 339-376	2060	Marquette	B	2800 00
St. Denis	134535	21 "	13 "	W. Boivin	F. X. Mayer	433-6.	1680	Mitcheson	B	840 00
St. J. Bte	134543	21 "	14 "	A. Gauthier	A. Charbonneau	433-4a &c	1920	do	B	2640 00
do	134551	21 "	14 "	do	W. do	20-1.	1231	Cadieux	L	1700 00
do	134553	21 "	21 "	J. Ames	De F. H. Bruneau	8-84 & 85.	3250	Christ. Colomb	L	2000 00
Duvernay	134563	21 "	6 "	De H. Baby	J. L. Clément	2037	3600	Rose de Lima.	B	6000 00
St. Henri	134563	21 "	30 mai	J. Ethier	J. Manolson					
St. Denis	134575	21 "	10 juin	Cie des Terres du Parc Amherst	S. Beaudoin	488-58-B.	2000	St. André	L	100 00
do	134579	21 "	10 "	do	J. Touzin	488-1099	2750	Brébeuf	L	157 50
Hochelaga	134587	21 "	15 "	A. Vincent	F. S. Blodgett	148-1696 &c.	8846	Frontenac.	B	4500 00
St. Denis	134588	21 "	15 "	W. G. Ross	M. H. Axelrad	1-53 &c.	3420	Brébeuf	L	510 00
Hochelaga	134594	21 "	10 "	Mont. Gas Coy	J. Hébert	159-67	1804	Elm	B	342 76
St. Denis	134595	21 "	18 "	H. R. Drummond	De W. Therrien	N. O. 331-256.	2350	Garnier	L	259 00
St. Henri	134598	21 "	19 "	Succ. C. H. Letourneau	x. E. Rolland	1703-189	1500	Ste. Marie	B	900 00
St. J. Bte	134599	21 "	19 "	Hon T. Fortin	De J. Goulet	11-107 & 108	4141	Mont Royal	L	14250 00
St. Denis	134612	22 "	20 "	St. Denis Land Co	M. Larose	7-916.	2750	Labelle	L	288 75
do	134613	22 "	20 "	do	De T. Lefebvre	339-453.	2060	Marquette	B	3000 00
do	134618	22 "	20 "	S. D. Vallières	A. Troie	8-132.	2300	Boyer	B	5500 00
do	134618	22 "	20 "	De P. A. Gagnon	E. La verge.	325-388.	1575	St. Hubert	L	500 00
St. Henri	134621	22 "	6 "	I. Préfontaine	Z. Trudeau	1172	3680	du Convent	L	2116 00
do	134623	22 "	15 "	J. R. Cowans & al	R. Laubeau	7-417.	2175	St. Hubert	B	2000 00
St. Den	134628	22 "	19 "	A. Lemire	De Vve J. Aubin	489-216.	2784	Labelle	B	800 00
do	134638	22 "	21 "	De W Mackay	De A. A. Boudreault	1704-303.	2500	Palm	L	500 00
St. Henri	134639	22 "	22 "	St. Henry Land Coy.	L. J. Nantel					

P. TERRAULT,

Régistrare de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVÉ.

a) B—Bâtisse; Building.
L—Lot; terrain vague.

